

**APPEL À CANDIDATURE POUR UNE ADMISSION EN THESE A
L'ED-2DS POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2021-2022**

La Direction de l'École Doctorale Développement Durable et Société informe les candidats à une admission en thèse de **l'ouverture du dépôt des dossiers de candidature** à compter du **mercredi 1^{er} septembre 2021**.

Peuvent être candidats à une première inscription en doctorat, les étudiants titulaires d'un diplôme de DEA, de Master ou un diplôme admis en dispense ou jugé équivalent par la commission d'équivalence des diplômes de l'Université de Thiès.

Le dossier de candidature doit comprendre :

- une demande d'inscription à l'école doctorale développement durable et Société ;
- la fiche d'inscription administrative (délivrée par le secrétariat de l'École doctorale) dûment remplie par le doctorant ;
- le projet de thèse validé par le directeur de thèse ;
- 2 photos d'identité ;
- un extrait de naissance ;
- une photocopie légalisée de la carte nationale d'identité ;
- les photocopies légalisées des diplômes obtenus ;
- l'attestation de financement envisagé ou en cours d'obtention ;

Le dossier de demande complet doit être déposé au secrétariat de l'ED-2DS.

La **date limite de dépôt** des candidatures est fixée au **vendredi 20 novembre 2021 à 17 heures**.

A Titre d'information, l'**admission à l'ED-2DS se déroule selon une procédure en deux étapes coordonnée au sein des Mentions:**

- une étape de présélection;
- une étape de sélection par audition, au terme de laquelle, les candidats sont définitivement retenus pour entrer à l'école doctorale.

Fait à Thiès le 30 août 2021

Le Directeur

